

No. 24.

2de Session, 6e Parlement, 22 Victoria, 1859.

BILL.

Acte pour abroger les 35e et 36e clauses
de "l'acte des pêcheries", en ce qui
concerne les lacs Erié et St. Clair, et
leurs tributaires.

Reçu et lu pour la première fois, mercredi, 16
février 1859.

Seconde lecture, mercredi, 23 février 1859.

M. MCKELLAR.

TORONTO :

IMPRIME PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.